

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 16 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 23 avril 2026 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents : 64 délégués titulaires présents

Nombre de membres représentés : 8

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MASOERO
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Pascale	VOUTIER REPELLIN
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grésy sur Isère	François	GAUDIN

Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REJET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montaille	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Venthon	Julien	MASSON
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués représentés :

Albertville	Bérénice LACOMBE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Albertville	Pascale MARTINOT	Ayant donné pouvoir à Julien COINTY
Albertville	Jean-Marc ROLLAND	Ayant donné pouvoir à Karine MARTINATO
Albertville	Muriel THEATE	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
Hauteluce	Esteban LAGIER	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Saint Vital	Sandra BOUZON	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET
Ugine	Mathieu BERTOLINI	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON
Ugine	Agnès CHEVALLIER GACHET	Ayant donné pouvoir à Véronique DENOISIÉ

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Habitat - Composition de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la Communauté d'Agglomération Arlysère

Rapporteur : M. le Président

Vu la délibération n° 73 du 5 janvier 2017, portant sur le lancement de l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'information du demandeur,
Vu l'arrêté 2017-77 du 7 février 2017 portant sur la composition de la Conférence intercommunale pour le logement,

Vu la délibération n° 16 du 20 juillet 2017 approuvant le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'information du demandeur

Vu la délibération n° 23 du 21 septembre 2017 approuvant la Convention Intercommunale d'Attribution de logements sociaux,

Vu le traité de fusion entre la société d'économie mixte de construction et de rénovation des quatre vallées, l'office public de l'habitat de la ville d'Ugine, l'office public de l'habitat Val Savoie Habitat du 21 février 2020,

Vu la décision préfectorale n° 2020-428 du 12 juin 2020 prenant acte de la fusion absorption des offices publics de l'Habitat d'Ugine et de Val Savoie Habitat dans la Société d'Economie Mixte des 4 Vallées (SEM4V),

Considérant que la Communauté d'Agglomération Arlysère exerce la compétence équilibre social de l'habitat,

La CA Arlysère a élaboré un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGD), plan obligatoire pour tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale doté d'un Programme Local de l'Habitat approuvé.

Le PPGD a pour objectif d'améliorer la transparence du processus d'attribution des logements sociaux pour les demandeurs, ainsi que l'efficacité et l'équité dans le traitement des demandes sur l'ensemble du territoire. Son contenu est défini par le décret du 12 mai 2015.

Afin d'élaborer ce plan la Communauté d'Agglomération Arlysère a installé une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) qu'elle co-préside avec l'Etat. Cette instance associe les Maires des Communes membres, l'Etat, les bailleurs sociaux présents sur le territoire, le Conseil Départemental, les organismes membres d'Action Logement, les associations de locataires, les associations œuvrant en matière d'insertion et de logement des personnes défavorisées.

La CIL a pour fonction d'adopter les orientations à l'échelle de l'intercommunalité sur les objectifs en matière d'attribution de logements sociaux et de mutation dans le parc HLM et sur les modalités de relogement des personnes déclarées prioritaires au titre du droit au logement opposable ou concernées par les projets de renouvellement urbain.

L'installation du nouveau Conseil Communautaire entraîne une modification de la composition de la CIL et nécessite de prendre un nouvel arrêté (*projet en annexe*).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le projet d'arrêté de composition de la Conférence Intercommunale du Logement ;**
- **mandate M. le Président, ou à défaut son représentant, pour dresser la liste nominative des membres de la Commission Intercommunale du Logement (CIL) ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

